

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Département de l'Hérault – Commune de Saint-Jean-de-Fos

Séance du vendredi 12 avril 2019

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT
- 6 MAI 2019
D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.

Nombre de membres : 19
En exercice présents : 13
Nombre de votants : 18
2019

Date de convocation : 8 avril

Le douze avril deux mille dix-neuf à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni salle du conseil sous la présidence de Monsieur Pascal DELIEUZE, Maire.

Étaient présents : Pascal DELIEUZE - Jocelyne KUZNIAK - Guilhem DURAND - Christine GRANIER - Thierry VERZENI - Olivia GHIBAUDE - Marie-Christine PORCHEZ - Fabienne MAILLARD-DRON - Régis MAHE - Sandrine BRUSQUE - Lionel VERNET - Laetitia GIL - Philippe SUPERSAC

Absents représentés : Frédéric NADAL (donne pouvoir à Lionel VERNET) - Franck SALVAGNAC (donne pouvoir à Régis MAHE) - David HORNSBY (donne pouvoir à Guilhem DURAND) - Sabine THOMAS (donne pouvoir Sandrine BRUSQUE) - Chantal COMBACAL (donne pouvoir à Laetitia GIL)

Absents excusés : Thierry FABRE

Secrétaire : Régis MAHE

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2019

Vu la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et plus particulièrement l'article L.2311-7,

Vu l'avis de la commission Associations / Fêtes et Cérémonies / Culture et Patrimoine,

Vu l'avis de la commission des Finances,

CONSIDERANT le souhait de maintenir la magnifique dynamique apportée au village par nos associations.

Sous la présidence de Pascal DELIEUZE, Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ACCORDE** aux associations telles que détaillé dans le tableau ci-dessous une subvention de fonctionnement pour l'exercice 2019 pour un montant total de 27.000 € :

Associations	Montant 2019
Comité des Fêtes	12 000,00
Foyer Rural (Fonctionnement)	2 500,00
Foyer Rural (théâtre)	400,00
Familles Rurales	2 500,00
Association des Potiers	2 000,00
Association des Potiers (Prix marché des Potiers 2019)	200,00
Club Echecs Philidor	500,00
Chorale des 4 Chœurs	200,00
Lo Picart	1 200,00



Club Pétanque La Cougourle	1 000,00
Les Cogorliers	500,00
Les Séniors de la Vallée D'Orée	200,00
Heureuses Escapades	200,00
Diane de Saint-Jean	500,00
Association des Chasseurs	1 500,00
Tennis Club Saint-Jean-de-Fos	1 200,00
Collège Max Rouquette	150,00
Calendreta La Garriga Gignac	150,00
Secours Populaire	100,00
TOTAL	27 000,00

- **INSCRIT** les crédits correspondants au budget 2019.

Ainsi fait et délibéré à Saint-Jean-de-Fos, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pascal DELIEUZE

Transmission au représentant de l'État le 06/05/2019
Affichage / Publication le 06/05/2019



DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
À Saint-Jean-de-Fos, le 06/05/2019

Signé : Le Maire

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT

- 6 MAI 2019

D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.